Année — N° 40. 164 Dimanche 5 Octobre 1862.

MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

MATAHITI 11. — N° 40. TE VEA NO TAITI. TAPATI 5 NO ATOPA.

On s'abonne à l'Imprimerie.
Un an, 18 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Payables d'avance.

Annonces, 1 fr. 25 c. la ligne.
Annonces répétées, tarifiés pris. — Au comptant.

FÉVRIER 11 6
BIBLIOTHÈQUE
CABINET

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Recensement et état des naissances, des décès et des mariages de la population taïtienne, pendant le 2e trimestre 1862. — Rapport sur l'exposition agricole de 1862 (2e article).
PARTIE NON OFFICIELLE. — NOUVELLES TITAIRE : Liste de l'état-major de la corvette anglaise *Charybdis*. — Mouvements de l'état-major, à Papeété. — Avancement militaire. — Ambulance. — Mouvements du port. — Observations météorologiques. — Tableau d'abattage.

PARTIE OFFICIELLE.

SERVICES INDIENS

Par arrêté en date du 29 septembre 1862, les deux juges indigènes : Ia-Iria, Ia-Mahanan, Ioahia, antérieurement désignés pour concourir à l'administration de la justice dans les affaires mixtes devant les tribunaux de Protectorat continuront à remplir les susdits fonctions du 1er octobre 1862 au 1er octobre 1863.

ILES TAITI et MOOREA.

État des naissances, des décès et des mariages de la population taïtienne, pendant le 2e trimestre 1862, publié conformément à l'arrêté du Commissaire Impérial, en date du 24 mai 1861.

DÉSIGNATION		Naissances			Décès			Mariages		
		Légitimes	Illégitimes	Total des naissances	Hommes	Femmes	Total des décès	Entre indigènes	Entre indigènes et étrangers	Total des mariages
TAITI	1 Tuvu	1,201	7	5	15	4	19	2	1	3
	2 Faa	202	2	4	4	2	6	1		1
	3 Pamatai	202	2	4	3	1	4			
	4 Hitia-o-tera	202	1	3	2	1	3			
	5 Mahina	202	1	3	2	1	3			
	6 Mataiea	202	1	3	2	1	3			
	7 Taiarapu	202	1	3	2	1	3			
	8 Pueu	202	1	3	2	1	3			
	9 Teva	202	1	3	2	1	3			
	10 Papara	202	1	3	2	1	3			
	11 Pare	202	1	3	2	1	3			
	12 Arue	202	1	3	2	1	3			
	13 Hitia-o-tera	202	1	3	2	1	3			
	14 Tiarei	202	1	3	2	1	3			
	15 Papenoo	202	1	3	2	1	3			
	16 Tautira	202	1	3	2	1	3			
	17 Taravao	202	1	3	2	1	3			
	18 Afaahiti	202	1	3	2	1	3			
	19 Faaone	202	1	3	2	1	3			
	20 Tiarei	202	1	3	2	1	3			
	21 Tiarei	202	1	3	2	1	3			
	22 Tiarei	202	1	3	2	1	3			

[illegible] possède quelques tiges de moïnos indigènes [illegible] [illegible] à l'exposition des animaux.

4e Classe. — *Cotons.*

Notre île possède un cotonnier sauvage (gossypium religianum qui [illegible] *Gossypium indicum* qui a été importé et qui aujourd'hui est extrêmement répandu. ce dernier fournit un coton de bonne qualité, très-soyeux, très-soyeux, qui a été cité, dit-on, sur les marchés Anglais à 2 fr. la livre. Enfin il existe une autre variété de coton qui y existe à l'état sauvage et qui est la plante de toutes dans le commerce, c'est le *gorgio*, longue soie. Deux échantillons de ce coton nous étaient offerts et présentés par MM. Valles et Gibson. On sait que l'industrie européenne aurait de grandes chances de réussir sur notre sol: c'est pourquoi une des colonies les plus importantes de l'Angleterre, qui ne sait que les colonies, aujourd'hui surtout que l'on possède des machines à égrener le coton. Quelques échantillons de coton tatitien ont été présentés par les Indiens, mais c'est à peine si on y trouve quelques pieds soubrunet, et aucune plantation sérieuse n'a encore été entreprise et aujourd'hui, au moment où une partie de notre île, comme toutes les autres colonies, qquelles ne seraient pas chances de succès de cette industrie?

5e Classe. — *Matières colorantes.*

Les indigènes ont présenté quelques teintures, celles de Néon (nouvelle-calédonie), de Mati (îlous tinotoria) etc. Mais leurs procédés de préparation et de fixation des matières colorantes sont inférieures, et quelques uns leurs étoffes teintes ne supportent souvent pas le lavage à l'eau, et ne résistent en aucun cas à l'action du savon. Cela n'est pas surprenant, car l'art du teinturier demande des connaissances spéciales qu'ils ne possèdent pas.

De fait, c'est, j'ai fait différents essais sur plusieurs matières colorantes du pays et j'ai présenté à l'exposition quelques produits nouveaux, que je ne farai ici que les principales, ayant l'intention d'en publier prochainement le sujet d'un travail spécial.

Teinture noirbin appliquée sur laine, — retirée du nouvéla calédonie.

Teinture rouge, appliquée sur laine, — id. id.

Matière colorante rouge, propre à être appliquée, — id. id.

Teinture grise appliquée sur laine, — retirée du fei (1).

Matière colorante violette, — id. id.

Teinture rouge, — id. id.

Bien d'autres matières colorantes pourraient être exploitées à Taïti, je ne barre à citer et les principales plantes qui en contiennent et que je n'ai pas encore nommées :

Le sorgho (2) dont les glumes donnent une matière colorante rouge;

Le roucou (3), qui est employé pour teindre la soie en jaune;

L'indigo (4);

Le bois-d'ébène, dont les noix donnent une teinture noire;

Le curcuma (5), dont la racine donne une belle couleur jaune;

Le casuarina équisétifolia, qui fournit un produit tinctorial rouge, découvert par M. Lépine, directeur de l'école normale de Mamoudzou;

Le taro (6), de l'épiderme duquel j'ai extrait un principe violet très-beau.

On voit par cette énumération, assurément incomplète, qu'il y a encore beaucoup à faire en ce genre, et que, si les produits tinctoriaux de notre île ne peuvent avoir une étude qui pourrait devenir une source de richesses pour le pays.

6e Classe. — *Matières oléagineuses, huiles et essences.*

S'il est une huile qui intéresse à un haut degré le commerce de Taïti, c'est certain mont l'huile de coco : en autant pu, à ce titre, s'attendre à un vaste développement scientifique à l'exposition, et cependant il n'a songé à présenter ce produit que rien ne pouvons penser sous silence, puisqu'il est une des principales productions de notre île. Tout particulier et plutôt coco et exporter en vertu d'exportation, un intérêt, qu'un lieu de production. La plupart de l'huile de cocos suivies en Europe et en Amérique proviennent des Iles Philippines, qui sont les fournisseurs ouvertes de cocotiers. L'Océanie-Orientale, dans le but d'encourager cette culture à Taïti, a plusieurs des ans et celui qui fertilisant, aussi de tous ceux-ci, qui ne cessent de vendre des plantations surgir de nouvelles plantations; depuis trente d'années elles sont produisent et travaillent pour la production de l'huile sont en ce moment, et ne cessent de vendre de 600 tonneaux: le Chili et Guatemala environ la doitie; le reste est exporté à Liverpool, au Hâvre et à Bordeaux.

M. Bonnet, pharmacien, a présenté sur le nom de stéarine d'huile de coco, une substance gasse, blanche, solide, qui est probablement un acide gras d'acides stéarique et margarique et qui servir à savonner des bougies de bonne qualité, également semblables aux bougies ordinaires. Le procédé employé ne diffère en rien de ceux que pal la saponification de l'huile au suif, de colzé par lequel on prépare en général les bougies en Europe; le vent en deux mots: on saponifie l'huile de coco, au moyen de la chaux, on décompose le savon ainsi obtenu par l'acide sulfurique, sous l'influence de la chaleur; quand les liquides sont refroidis, on recueille les acides gras qui les surnagent, et on les soumet à la presse dans un crisol de tissu; l'acide oléique s'écoule et les acides stéarique et margarique restent dans le tissu, mélangés probablement d'un peu d'acide caprique. M. Bonnet pense y consacrer pour l'huile de coco seulement 37 p. (0) d'acides gras solides. D'après des données et grâce au peu de valeur des matières premières, on peut, en Europe, que des personnes qui se livreraient à ce genre d'industrie, pourraient réaliser des bénéfices. En Europe le produit est vendu deux francs environ, déjà, et les fabriques anglaises tirent avantage à se servir de l'huile de coco, pour la confection des bougies stéariques.

Arachides (7). On a exposé quelques gousses de cette plante précieuse, qui paraît devoir donner d'excellents résultats à Taïti, et que l'on devait vulliver en grand. On sait que la semence de cette plante 50 p. (0) d'une huile douce, lorsqu'elle est bien préparée, est limpide, agréable au goût et peut sans trop d'infériorité remplacer l'huile d'olives. L'arachide est une des principales richesses du pâturage de nos colonies. Le Sénégal qui, en 1840, exportait 1,200 kilogr. de gousses, en produit aujourd'hui, plus de 10,000,000 de kilogr par an, qui se vendent, prix moyen de 20 à 25 fr. les 100 kilogrammes.

J'ai mon même présenté et exposé deux huiles qui sont très-connues: l'huile de bancoul et l'huile de réti (8). L'huile de bancoul est donnée d'un pouvoir très-éclairant, mais elle ne pourra en aucune manière rivaliser avec l'huile de schiste, qui devient si commune, et dont le prix tend tous les jours à baisser. Mélangée avec l'huile de coco, elle pourrait servir avantageusement à la fabrication des savons de Marseille, elle peu utilise les autres services que l'huile de réti, et aux mêmes usages, le thé, le [illegible] [illegible] [illegible] tance, et quand au prix élevé de cette dernière.

D'un autre côté le rôti connu est tellement répandu à Taïti, qu'il devra toujours tenir une place considérable dans le commerce, et qu'il pourra, peut-être, s'exploiter avec succès.

Les résines du tamanu sont aussi une huile excellente pour la saponification, et est préconisée contre les douleurs rhumatismales.

Pour terminer ce qui a rapport à cette classe, je dois citer de l'huile essentielle d'orange de Taïti, dont j'ai exposé un spécimen. C'est un produit qui se vend en France 10 et 50 francs le litre en gros, et je tenge quelqu'un, qui se livrerait à la préparation de cette essence, pourrait réaliser des bénéfices. Le procédé est d'une grande simplicité. Il suffit de diviser la pulpe des oranges en petits morceaux, de la mettre avec de l'eau salée, de mettre le tout dans un ordinaire dans la cucurbite d'un alambic et de porter à l'ébullition: l'essence surnage le liquide qui distille, et il est facile de la faire séparer. Cent oranges de Taïti environ 45 grammes d'essence qui représentent une valeur de 2 fr. On peut aussi la préparer à froid en râpant les écorces et les soumettant à la presse: l'essence que l'on obtient dans ce cas, plus ou moins colorée, possède, d'après les auteurs, un parfum plus suave que la précédente. Je dois dire cependant que les oranges de Taïti ne sont données qu'en hiver. L'essence d'oranges est très-en plusieurs dans la parfumerie et sert également à enlever les taches de graisse sur les étoffes.

7e Classe. — *Farines et fecules.*

Les seules substances féculentes exposées étaient la fécule de pâle, nommée à tort arrow-root (1). la farine et la fécule de manioc, le cet indigène par le leur ouvrage préparation qui est timide pour ainsi dire dans le domaine vulgaire, et qui se rapproche de celui de la fécule de pomme de terre. Cependant je dois faire observer qu'en comparant la fécule de manioc de Taïti d'être mal cuite, ce qui nuit beaucoup à sa conservation. La pâte de manioc, quoique abondante à Taïti ne se trouve nulle part en quantités suffisantes et régulière. Il serait pourtant très-avantageux de s'occuper de la culture de ces deux plantes, qui indiscutablement donnent des produits [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] ia ai i te nanu ra i te, e hua tura ia oia ra ha-
[illegible] ia i te ra, e a oma ra, e a oma ra i te ra, e a oma ra, e a oma
[illegible] ia ia ia ra, e a oma ra i te ra, e a oma

Mouvements de l'état-civil pendant le 1er trimestre 1862.

NAISSANCES.

14 juillet. Mary Esther Brothers, fille de Samuel Brothers et de Mary Browne, son épouse. — 22 juillet. *Eph'ele* Louis Jean, fils de Jean, Pierre et Rose Jean, son épouse. — 28 juillet. Blanche Adèle de Hamelin, fille de Hippolyte Charles Ferdinand de Amélina Hamelin, son épouse. — 14 août. Raphaël Emmanuel Pierry, fille de Charles Henry Pierry et de Elizabeth Dinham; son épouse. — 28 août. Edwin Victor Clark, fils de John W. Clark et de Hannah Fraser, son épouse.

DÉCÈS.

4 juillet. Tuvie, catéchiste. — 7 juillet. Hanier Jean-Baptiste Théophile, âgé de 13 ans, fils de Pierre-Joseph et de Marie Madeleine Hanier. — 27 juillet. Théodore Louis, enfant d'infanterie de marine, âgé de 25 ans, fils d'Etienne et de Rosalie Marie.

Papeete, le 1er octobre 1862.

L'officier de l'état-civil,

P. LAYRES.

AVIS

POUR SAN FRANCISCO (Californie).

Le beau brick *Sverie* partira vers le 16 courant. Pour fret et passage s'adresser à M. J. Brander.

Les propriétaires d'oranges qui en possèdent de bonnes à expédier, sont invités les inspecter dans le courant de deux semaines à Papeete, à la maison de J. Brander.

Ce mode fait sensé le seul qui ait été adopté jusqu'à ce jour, et ceux qui le nient ne sont et ne seront jamais de bonne foi.

Ne pas faire attention à ces bavardages.

Papeete, le 1er octobre 1862.

J. BRANDER.

SERVICE DU PORT. — PAPEETE, 2 OCTOBRE 1862.

Mouvements du Port de Papeete, du jeudi 25 septembre au jeudi 2 octobre 1862.

NAVIRES DE GUERRE ENTRÉS.

26 septembre. Corvette à vapeur; anglaise, *Chorybdis*, commandée par M. Kean.

1er octobre. Frégate à voiles transport, française, *Iaiz* commandée par M. Bouquin, capitaine de frégate.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

27 septembre. Goëlette Protectorat, *Pomare*, de 70 ton., cap. Goëtz, venant de Hitia, en 1 jour.

Passagers : MM. Henrich, sa femme et sa fille, Faeta Revai, Téria-tua, Tafaé, Tiaiaio, Tuahine, Tamarihati, Tarafa et Temaur, tous d'Hitiaa.

30 septembre. Goël. de Bordeaux, *Vaie*, de 12 ton., cap. Parkinson, venant de Huahine, en 8 jours, chargée de diverses marchandises.

Passager : M. Grellet, français.

NAVIRE DU GUERRE SORTI.

1er octobre. Corvette à vapeur, anglaise, *Chorybdis*, commandée par M. D. Kean, allant à Raiatea.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

25 septembre. Brick goël. du Protectorat, *Julia*, de 170 ton., cap. Atwood, allant aux Iles Penrhyn, chargé de diverses marchandises.

26 dc. Côtier du Protectorat, *Alma*, de 14 ton., cap. Maurue, allant à Huahine, chargé de diverses marchandises.

28 dc. Goël. du Protectorat, *Marguerite*, de 32 ton., cap. Hayer, allant à Anaa, avec diverses marchandises.

28 dc. Goël. du Protectorat, *Hornet*, de 32 ton., cap. Bran, allant aux Tuamotus, avec diverses marchandises.

1er octobre. Goël. du Protectorat, *Favorite*, de 69 ton., cap. Mac Lean, allant à Valparaiso, avec diverses marchandises et le courrier pour l'Europe.

1er dc. Goël. de Raiatea, *Moana tau-i-perona*, de 20 ton., allant aux Iles sous le vent, avec diverses marchandises.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE

14 septembre. Transport à voiles, *Dorade*, commandé par M. Lachaise, lieutenant de vaisseau.

1er octobre. Frégate transport à voiles, *Iaiz*, commandée par M. Besson, capitaine de frégate.

DE COMMERCE.

7 août. Brick du Protectorat, *Sverie*, de 190 ton., cap. Hatfield.

7 septembre. Brick-goël. anglais, *Annie Laurse*, de 17 ton., cap. Byrens.

30 dc. Goël. du Protectorat, *Dora*, de 13 ton., cap. Tamotien.

27 dc. Goël. du Protectorat, *Pomare*, de 70 ton., cap. Goëtz.

30 dc. Goël. de Bordeaux, *Vaie*, de 12 ton., cap. Parkinson.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 22 au 28 septembre 1862.

DATES.	THERMOMÈTRE CENTIGRADE.				BAROMÈTRE A MERCURE.			VENTS
	HAUTEUR MOYENNE	MINIMUM.	MAXIMUM.	A 6 H. DU MATIN.	A 1 H. DU SOIR.	MOY.	MIN. AU 1.	
L. 22	26,10	6,3	28,4	23,8	25,1	24,8		SSE
M. 23	26,42	6,8	31,0	28,0	28,0	24,5	24,5	SSE
M. 24	26,28	6,0	31,0	27,2	27,0	24,5	24,5	SSE
J. 25	26,33	0,7	29,3	28,0	28,1	24,7		SO
V. 26	26,30	1,2	29,0	28,2	28,0	25,0		ESE
S. 27	26,18	0,5	31,0	27,2	28,4	25,3		SSO
D. 28	26,20	1,0	31,0	28,1	28,0	25,0		SSO

ÉTAT des bestiaux abattus, à Papeete, du 24 au 30 septembre 1862.

DATES.	ESPÈCES.	MARQUES.	ENCOURTADES.	RÉSIDENCE.
24	Vache.		Administrat.	Taravao.
25	Bœuf.	P.	Poe.	Moorea.
25	Taureau.		Administrat.	Taravao.
28	Vache.	Un carrond.	Ambroise.	Papoiri.
29	Bœuf.	Id.	James Clark.	Papeete.
30	Bœuf.	A J.	Antonio.	Tubuai.

A vis aux fonctionnaires indiens.

Les fonctionnaires indiens de Tahiti et Moorea, sont prévenus que le payement de leurs indemnités acquises pour le 3e trimestre de 1862, commencera au bureau du chef de la 1re section des services indiens, le 8 octobre courant, et continuera jusqu'au 31 du mois.

Les chefs et districts ne doivent pas quitter leurs résidences.

Les divers fonctionnaires sont priés de se pas attendre jusqu'au dernier jour.

PARAU FAATIE.

Te farite hia ia nei te feia teroa no Tahiti e Moorea e ia tae i te mana 8 no mioa, e haamata hia i te tufau ra ia i te taiau mau no i teia teroa i te fae teroa e te avaiha no te hiaia ofatoma no te oraia ohipa tahiti e taeroa ni i te mahana 3. no te a avae ra.

Eaha ia ioe ae faarue poa ioa ra ia te mau Tavana e te mau haava i te roma mau matauiua.

Te au hia ia te taua feia teroa teria e eiha e tiai noa i na mahana hopea haere mai ai.

LISTE des étrangers admis à la résidence, et des résidents qui ont quitté la Colonie du 1er au 30 septembre 1862.

ARRIVÉS A LA RÉSIDENCE.

Cirson (A. Charles), américain.

RÉSIDANTS PARTIS.

Ouan, Chinois, Pakoa, Tiaai, dit Petit-Pois et Tomo, des Mangaia. James Harrington, Christopher et Lazaro, américains.

L'Imprimeur-Gérant, H. BALLOU.

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Archives PF-Messager-05/10/1862